

Résumé d'évaluation

Prêt souverain et subvention pour le financement partiel du projet d'Accès à l'Eau Potable et à l'Assainissement d'Aftout El Chargui

Pays : **Mauritanie**

Secteur : **Eau et Assainissement**

Évaluateur : **Nodalis**

Date de l'évaluation : **juillet 2021**

Données clés de l'appui AFD

Numéro de projet : CMR1159

Montant : 22,3 M EUR (prêt) et 4,7 M EUR (subvention)

Taux de décaissement : 100% (prêt) et 91% (subvention)

Signature de la convention de financement : 12/2012 (prêt et subvention)

Date d'achèvement : 04/2020 (prêt) et 12/2020 (subvention)

Durée : 8 ans

Contexte

A la fin des années 2000, dans un contexte d'échec répété des campagnes de forages de reconnaissance réalisées dans la région, le gouvernement mauritanien décide de s'orienter vers la mobilisation des eaux de surface pour la production d'eau potable, et notamment l'exploitation des eaux retenues par le barrage de Foug Gleita. Avec une capacité de retenue 500 millions de m³ à l'étiage, le barrage présente un grand potentiel pour l'alimentation en eau potable (AEP) de la région à partir des eaux de surface. L'APD du projet est réalisée en 2010 : les travaux du projet sont découpés en 4 lots distincts mais interdépendants d'un point de vue technique. Une proposition de financement de l'un des lots du projet est soumise à l'AFD par le Président de la République Islamique de Mauritanie (RIM).

Une composante assainissement, ciblée par le financement de l'UE (subvention), est ajoutée au projet au cours de l'instruction, suite à la décision de l'AFD en 2010 d'intégrer un volet assainissement conséquent (20%) dans tout projet d'accès à l'eau en Mauritanie.

Intervenants et mode opératoire

Le **Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (MHA)** assure la maîtrise d'ouvrage du projet. La composante AEP est confiée à sa **Direction de l'Hydrologie et des Barrages (DHB)** et la composante assainissement à sa **Direction de l'Assainissement (DA)**. Les **Directions Régionales de l'Hydraulique et de l'Assainissement (DRHA)** ont été impliquées sur la composante assainissement du projet.

L'exploitation et la maintenance de la station et le transport sont assurés par la **SNDE**. Il est envisagé que l'**ONSER** exploite provisoirement les systèmes d'AEP avant la mise en place de **délégations de service public (DSP)**.

Sur la composante eau, le système de gestion et de gouvernance du projet repose sur une **Unité de Gestion du Projet (UGP)** et une Assistance Technique (AT) à cette UGP (**IGIP**). Sur la composante assainissement, l'AT à la DA (**BURGEAP-GRET-HYDROCONSEIL**) contractée dans le cadre du projet 5 Wilayas a pu être mutualisée sur le projet Aftout.

Objectifs

Le projet d'AIBD a pour finalité de « viser à améliorer les conditions de vie des populations dans trois régions pauvres du sud de la Mauritanie (Gorgol, Assaba et Brakna) grâce à l'accroissement significatif de la desserte en eau potable et de l'accès à des équipements sanitaires de qualité ».

Finalité de l'évaluation

Contrairement aux évaluations « standard », il ne s'agit pas ici d'une évaluation de projet ex post par les objectifs. A travers la méthode d'évaluation « *Outcome Harvesting* », l'évaluation doit qualifier de façon opérationnelle l'acquisition ou le renforcement de capacités de la maîtrise d'ouvrage tout au long du projet et faire un focus particulier sur ses enjeux :

- Le renforcement des capacités (RC) des institutions centrales et déconcentrées ;
- L'adéquation du dispositif institutionnel du MHA aux missions qui lui sont confiées ;
- La gestion pérenne des ouvrages

Limites de l'évaluation

L'utilisation d'une méthode d'évaluation « nouvelle » dans le cadre d'une mission de terrain concentrée sur une semaine en fin de projet est un format complexe pour une évaluation a posteriori de la progression séquentielle des acteurs sur la durée de vie d'un projet.

Analyse évaluative

Montée en puissance des Directions et appuis au RC

A travers son mode opératoire et ses appuis, le projet a véritablement permis de renforcer les capacités techniques des ingénieurs de la DHB et de l'UGP ayant bénéficié du RC (formations et appuis de l'AT sur la composante eau potable). Sur la composante assainissement, le travail fourni par l'AT ces sept dernières années a permis de structurer le secteur et de doter la DA, les DRHA et les ONG d'un grand nombre d'outils et d'une méthodologie pour la mise en œuvre du processus d'Assainissement Total Piloté par la Communauté (ATPC) en milieu rural. On constate néanmoins une mise en pratique limitée de ces acquis pour la mise en œuvre du projet, liés notamment au volume de travail conséquent des équipes qui n'ont pas facilité le « faire faire ».

Articulation entre Directions centrales et DRHA

Si les DRHA ont bien joué un rôle moteur dans certaines activités du processus d'ATPC telles que confiées par la DA, elles sont restées peu autonomes en matière de planification et organisation de leur intervention. Tout au long du projet, les DRHA ont été confrontées aux problématiques classiques de déconcentration qui n'ont pas facilité la mise en œuvre de leurs missions. Le faible niveau de communication et de coordination entre les deux échelons, les retards répétés pour les décaissements à destination des DRHA ne font pas percevoir une volonté claire et prioritaire d'implication des DRHA de la part du niveau central.

Articulation entre SNDE et ONSER

Concernant l'exploitation, le projet n'a pas contribué à renforcer l'articulation entre la SNDE et l'ONSER dans la distribution en milieu rural d'une eau produite à partir d'un barrage : ce n'est qu'une fois seulement le projet Aftout terminé, et sous l'égide du Ministre actuel compte tenu de l'absence de solution claire pour la gestion des ouvrages, que les deux opérateurs sont entrés en discussion pour fixer les modalités de vente d'eau dans les localités du projet. Le mode opératoire déployé pour le projet Aftout n'a pas permis une gestion pérenne des ouvrages financés. La DSP n'est toujours pas organisée (malgré l'apport considérable de l'AT pour accompagner les évolutions institutionnelles nécessaires), les futurs délégataires ne sont pas identifiés, ce qui grève les chances de pérennisation du service. A date, rien n'est en place pour le suivi-contrôle de l'exploitation, que ce soit au niveau central ou régional.

Appropriation des règles d'hygiène par les populations

La durabilité des ouvrages d'assainissement familial réalisés par les ménages restent très variables selon les 7 localités visitées dans la région du Gorgol. L'ATPC a permis une large diffusion des règles d'hygiènes à l'échelle des populations bénéficiaires, bien que cette diffusion varie en fonction de l'accessibilité des localités et l'implication de certains acteurs (DRHA, facilitateurs des ONG). Les CVH, acteurs clés de la mobilisation communautaire autour des questions d'hygiène sont maintenant sensibilisés, identifiés et restent des acteurs mobilisables pour de futurs projets similaires.

Impact de l'arrivée de l'eau potable

Les usagers dans les localités visitées sont globalement satisfaits de la quantité d'eau desservie et de son accessibilité. Le principal point de mécontentement est le tarif jugé excessif. Si cette situation semble pour l'instant satisfaisante du point de vue des usagers, la durabilité du service interroge au vu de la situation sur le terrain : les comités de gestion des bornes fontaines ne sont pas en place, l'équilibre financier et donc la viabilité économique des systèmes actuels du projet ne sont clairement pas assurés sans subvention, le service de maintenance paraît peu efficace en raison d'un manque de personnel et de moyens pour assurer l'entretien et le dépannage dans des délais raisonnables.

Conclusions et enseignements

En améliorant l'accès à l'eau potable dans environ 200 localités grâce à une AEP à partir des eaux de surface du barrage de Foug Gleita, le projet Aftout El Chargui constitue l'un des plus ambitieux programmes mis en place par la RIM en termes d'infrastructures d'AEP rurales et de localités desservies.

Les Directions centrales ont réussi à faire face aux principales difficultés rencontrées en phase d'exécution, grâce à l'implication des deux directeurs et à l'appui des AT. Les AT restent nécessaires pour consolider ces acquis et poursuivre la progression réalisée par les deux directions. Nous recommandons de les maintenir dans le cadre de futurs projets. A défaut d'être durable sur le long-terme, cette solution est pragmatique dans le contexte actuel de besoins urgents en eau et assainissement des populations.

Cela étant, l'absence aujourd'hui de garantie sur la durabilité des ouvrages financés en l'absence de schéma clair et acté de l'exploitation et de son suivi-contrôle doit demeurer la principale préoccupation de l'AFD. Nous recommandons, lorsque le schéma de gestion sera validé et en place, de concevoir la phase 2 du projet Aftout comme un « projet pilote de gestion » destiné à l'accompagnement aux opérateurs dans l'objectif principal de garantir la durabilité des ouvrages financés dans le cadre de cette première phase.